

SAINT-VINCENT ET LES GRENADINES



Données générales

Nom officiel	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Nature du régime	démocratie parlementaire
Chef de l'Etat	La Reine Elizabeth II, représentée par le Gouverneur général : Sir Frederick Nathaniel Ballantyne (02/09/2002)
Chef du gouvernement	M. Ralph Gonsalves (depuis 2001)

Données géographiques

Superficie	389 km ²
Capitale	Kingstown
Villes principales	Chateaubelair, Georgetown
Langue officielle	anglais
Langues courantes	anglais créole vincentais
Monnaie	Dollar des caraïbes de l'Est ou EC\$ (Eastern Caribbean dollar), lié au dollar américain au taux fixe de 1US\$ = 2,70 EC\$ depuis 1976
Fête nationale	27 octobre (indépendance, 1979)

Données démographiques

Population (Banque mondiale, 2013) :	109 400 hab
Densité	281 hab/km ²
Croissance démographique (Banque mondiale 2013)	0,1 %
Espérance de vie (2012)	72,4 ans
Religions	anglicans 47 % ; méthodistes 28 % ; catholiques 13 % ; autres (dont hindous) 12 %.
Indice de développement humain (2014)	0,719 (91ème rang)

Données économiques

PIB (Banque mondiale 2013)	712 M US\$
PIB (Banque mondiale 2013)	720 M US\$
PIB par habitant (2013)	6 563 US\$
Taux de croissance (2013)	2,3 %
Taux d'inflation (2013)	0,8 %
Solde budgétaire (2013)	- 6,3 % du PIB
Balance commerciale (2013)	-314 M US\$
Dette publique totale (2013)	74 % du PIB
Principaux clients (OMC 2012)	Sainte-Lucie 20,6 %, Trinité-et-Tobago 16,1 %, Union européenne 12,4 %, Barbade 11,3 %, Antigua & Barbuda 7,4 %.
Principaux fournisseurs	Etats-Unis 33 %, Trinité-et-Tobago 27,1 %, Union européenne 9,5 %, Chine 5,3 %, Canada 5 %
Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB :	agriculture : 7,5 % industrie : 20,5 % services : 72 %
Exportations de la France (2013)	: 4,04 M€
Importations françaises (2013)	327 000€
Communauté française (2013)	55 inscrits

Formalités administratives – Entrée / Séjour

La répétition d'incidents conduit à rappeler que la possession d'un passeport en cours de validité est indispensable pour entrer sur le territoire de Saint-Vincent-et-les-Grenadines. La carte nationale d'identité ne suffit pas. Aucune dérogation n'est accordée par les autorités.

Passeport en cours de validité et billet de retour exigés. Durée de séjour, sans autre formalité, limitée à 30 jours. Au-delà, un permis de séjour doit être sollicité.

L'attention des plaisanciers voyageant à bord de bateaux privés est appelée sur le fait qu'ils doivent se plier aux formalités de douane et de police, à l'entrée comme à la sortie du territoire.

Composition du gouvernement

Premier ministre et ministre des Finances, de la Planification, de la Sécurité nationale, des Affaires légales, des Affaires des Grenadines et de l'Energie	M. Ralph GONSALVES
Vice-Première ministre, ministre de l'Education	Mme. Girlyn MIGUEL
Les ministres	
Ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur	M. Camillo GONSALVES
Ministre de la Santé, du Bien-être et de l'Environnement	M. Clayton BURGIN
Ministre du Logement, des Implantations humaines informelles, des Biens Fonciers, du Plan et du Cadastre :	M. Montgomery DANIEL
Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, des Forêts, des Pêches et de la Transformation rurale	M. Saboto CAESAR
Ministre de la Réconciliation nationale, du Service public, du Travail, de l'Information, et des Affaires religieuses	M. Maxwell CHARLES
Ministre du Tourisme, des Sports et de la Culture	Mme Cecil Mc KIE
Ministre des Transports, des Travaux, du Développement urbain et du Gouvernement local	M. Julian FRANCIS
Ministre de la Mobilisation nationale, du Développement social, de la Famille, des Personnes handicapées et de la Jeunesse	M. Frederic STEPHENSON
Procureur général	Mme Judith Jones-MORGAN

Politique intérieure

Le pays est doté d'un régime parlementaire unicaméral avec une House of Assembly composée de 21 membres (15 élus au suffrage universel et 6 sénateurs nommés par le Gouverneur général, dont 4 sur proposition du Premier ministre et 2 du chef de l'opposition).

Après l'indépendance, l'archipel a connu une certaine instabilité politique avec des tentatives de rébellion et de coup d'Etat en 1979 et 1981. James F. Mitchell à la tête du New Democratic Party (NDP) a été Premier ministre de 1984 à 2001. En avril et mai 2000, de grandes manifestations ont eu lieu contre la législation qui prévoyait une augmentation des salaires des parlementaires.

Suite à cette crise politique et sociale, résolue grâce à une médiation de la Communauté caraïbe (CARICOM) et de l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO), Sir Mitchell a dû convoquer des élections anticipées en mars 2001. Celles-ci ont vu une confortable victoire de l'Unity Labor Party (ULP) de M. Gonsalves. Les élections générales du 7 décembre 2005 ont reconduit ce dernier pour un deuxième mandat.

Un référendum portant sur des réformes de la Constitution a eu lieu le 25 novembre 2009 ; le projet, qui prévoyait entre autre de nommer un Président de la République en lieu et place du Gouverneur général, a été repoussé. Lors des élections de décembre 2010, l'ULP l'a de nouveau emporté avec 12 élus. M. Gonsalves assume donc un troisième mandat. Les prochaines élections générales se tiendront en 2015.

Situation économique

Sous le double effet de la récession internationale suivie de forts aléas climatiques en 2010 et 2011 (d'un coût de 3,6 % du PIB), l'économie demeure atone. Les trois secteurs principaux de l'activité du pays (tourisme, construction et services financiers) ont souffert de cette conjonction de facteurs négatifs. La production bananière est en déclin depuis plus de vingt ans (passée de 21 % du PIB dans les années 90 à moins de 8 % actuellement).

Les services (y compris un pavillon de complaisance) constituent la principale source d'activités, représentant 64 % du PIB et 50 % de l'emploi.

Les fortes disparités sociales allant de pair avec un niveau de chômage élevé qui touche particulièrement les jeunes sont, pour partie, compensées par les transferts des émigrés (plus de 20 % du PIB). Les finances publiques ont été partiellement redressées, le déficit passant de 7,2 % à 5,8 % du PIB grâce, notamment, à l'introduction de la TVA en 2011.

Politique extérieure

Saint-Vincent-et-les-Grenadines est membre de l'OECO, de la CARICOM, de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC). Le pays a ratifié le statut de la Cour pénale internationale (CPI) le 3 décembre 2002.

Saint-Vincent est l'un des rares Etats de la région, avec la Barbade, qui soit partie à la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT). Il est également membre de la Commission baleinière internationale (CBI) et appuie les positions du Japon dans ce forum international. Saint-Vincent figurait également dans la liste "grise" des paradis fiscaux de l'OCDE au 2 avril 2009. Depuis, le pays a signé la douzaine d'accords d'échange d'informations fiscales (TIEA) qui lui a permis de passer en « liste blanche ». Un accord a été signé avec la France le 31 mars 2010 ; le pays est sorti de la liste française des juridictions non coopératives en mars 2011.

Comme les autres Etats de l'OECO, Saint-Vincent-et-les-Grenadines a rejoint le Caribbean Single Market and Economy (CSME) à l'été 2006. Avec Saint-Christophe-et-Nièvés et plus récemment Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines est le seul Etat de la région à maintenir des relations avec Taiwan. A l'occasion du 7ème sommet de l'ALBA (Alliance bolivarienne pour les Amériques) en avril 2009, Saint-Vincent-et-les-Grenadines a formellement rejoint l'initiative pilotée par le Vénézuéla.

Le montant de l'aide de l'Union Européenne dans le cadre du 11ème FED (2014-2020) s'élève à 7 M€ et se concentre sur l'appui à l'éducation et à la diversification économique. De même que tous les membres du CARIFORUM, Saint-Vincent a signé le 15 octobre 2008 à la Barbade l'Accord de partenariat économique avec l'Union européenne.

Géographie

Saint-Vincent-et-les-Grenadines forment un archipel de 32 îles, dont 9 sont habitées. La principale est Saint-Vincent, qui couvre 344 des 389 km² du pays. Il s'agit d'une île haute, marquée par un relief accidenté et la masse du volcan de la Soufrière. Toujours en activité, il occupe tout le tiers nord de l'île, dont il est le point culminant (1 234 m). Les Grenadines forment un archipel étiré sur 70 km de long. Les plus grandes îles sont Bequia (18,1 km²), Canouan (8,3 km²) et Union (7,8 km²). Saint-Vincent-et-les-Grenadines jouissent d'un climat tropical. La période sèche s'étend de décembre à mai, la période humide de juin à septembre. L'archipel de Saint-Vincent est épisodiquement frappé par les cyclones. Les températures oscillent en moyenne entre 25 C et 27 C.

Histoire

L'archipel fut d'abord habité par les Amérindiens. En 1498, Christophe Colomb explora l'île et lui donna le nom de Saint-Vincent. Les Européens ne purent s'y implanter qu'au XVIIIème siècle en raison de la résistance des Indiens Caraïbes. Saint-Vincent-et-les-Grenadines ont été objet de dispute entre le Royaume-Uni et la France. Une seconde « guerre des Caraïbes » éclate en 1795, stimulée en sous-main par le révolutionnaire français Victor Hugues ; défait militairement, les indiens Caraïbes furent condamnés à l'exil par les Britanniques et débarqués sur la côte nord du Honduras, où leurs descendants constituent aujourd'hui une importante communauté « garifuna ».

L'éruption du volcan de la Soufrière en 1812, puis l'abolition de l'esclavage en 1833, mettent fin à la prospérité des plantations de canne, coton, café et cacao. A partir de 1860 et jusque dans les années 1920, les Grenadines connaissent une période d'expansion due à l'arrivée des chasseurs de baleine nord-américains. Saint-Vincent fait partie de la Fédération britannique des îles du vent, constituée en 1871. Un conseil législatif est créé dès 1925, mais le suffrage universel n'est introduit qu'en 1951. Saint-Vincent appartient à la fédération des Indes occidentales de 1958 à 1962, puis accède au statut d'Etat associé à la Grande-Bretagne en 1969. C'est la dernière île de la région à obtenir son indépendance, en 1979.

Sources

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international :

- <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/saint-vincent-et-les-grenadines/>
- <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/saint-vincent-et-les-grenadines>
- <http://www.ambafrance-lc.org/SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES>

Informations complémentaires

- L'office de tourisme Saint Vincent et les Grenadines :
<http://www.brochurestourisme.fr/75-office-de-tourisme-saint-vincent-et-les-grenadines>
- Tourism Authority Saint Vincent et les Grenadines :
- <http://www.discoversvg.com/>
- Ministry of Education Government of Saint Vincent et les Grenadines :
<http://www.education.gov.vc/>